



FORMATIONS METHODE

E-FORMATION RE 2020 METHODE ACV

RE 2020

RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE



Module issu du parcours ADEME :
« RE2020 : développement de compétences des équipes de maîtrise d'œuvre au regard des enjeux de la réglementation environnementale 2020 »



IZUBA énergies

35 rue Gine • Ecoparc de Fabrègues • 34690 Fabrègues
☎ +33(0)4 67 18 31 10 • ✉ contact@izuba.fr • 🌐 www.izuba.fr
SCOP ARL à capital variable • 433 271 905 RCS Montpellier • APE 7112B

🧠 CONDITIONS GÉNÉRALES

Frais d'inscription

Pour 2022, les frais pédagogiques pour l'e-formation sont fixés à **290 euros NT¹** par stagiaire.

Pour vous inscrire

Retournez la demande d'inscription par courrier à :

IZUBA énergies – 35 rue Gine – Ecoparc – 34690 FABREGUES

ou par courriel à : commercial@izuba.fr

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le stagiaire recevra :

- une confirmation,
- une convention de formation en deux exemplaires, à signer et à retourner en un exemplaire à IZUBA énergies.
- des codes de connexion à la plateforme e-formation

Règlement

À réception de la facture :

- Soit par chèque bancaire ou postal à l'ordre d'IZUBA énergies
- Soit par virement à l'ordre d'IZUBA énergies

Banque : CREDIT COOPERATIF

C.B. : 42559 – C.G. : 00034 – Cpte : 21006903009 – Clé : 54

IBAN : FR 76-4255-9000-3421-0069-0300-954

BIC : CCOPFRPPXXX

N° de déclaration d'activité 91340478034 « Ce numéro ne vaut pas d'agrément de l'état »

Siret 433 271 905 00054 APE 7112B

Délais d'accès

Votre session de e-formation est valable un an à compter de la date de validation du devis.

Annulation de l'inscription

L'annulation de session est gratuite pendant 15 jours à compter de la date de validation du devis. Au-delà de ce délai, des frais d'annulation équivalents à l'intégralité du devis formation vous seront facturés. Ces frais d'annulation seront augmentés du montant de la TVA.

Toute e-formation commencée sera facturée dans son intégralité.

🧠 OÙ ET COMMENT ?

- Durée : **8 h de e-formation**
- Modules sur la plateforme de formation en ligne ILOT FORMATION.

Un code d'activation en provenance du serveur de ILOT FORMATION vous sera envoyé sur le mail indiqué lors de votre inscription.

Toutes les précisions relatives à l'accès à l'e-formation sont détaillées sur le devis, dans la description de l'offre.

🧠 RENSEIGNEMENTS

Inscriptions et organisation

Stéphanie BONAFOUS

Tél. : 04 67 18 31 10

commercial@izuba.fr

Nous vous répondrons sous 48 heures.

¹ Les frais pédagogiques ne sont pas soumis à la TVA.



La RE2020, nouvelle réglementation environnementale de la construction neuve, entre progressivement en vigueur en 2022, dès le 1^{er} janvier pour le résidentiel, puis au 1^{er} juillet 2022 pour les bâtiments de bureaux et d'enseignement primaire et secondaire. Les autres usages restent soumis à la RT 2012.

Cette nouvelle réglementation a pour objectifs d'abaisser et de décarboner les consommations énergétiques des bâtiments neufs et de renforcer le niveau de confort estival. Elle introduit également des exigences en termes d'impact sur le climat des bâtiments neufs, en prenant en compte l'ensemble des émissions du bâtiment sur son cycle de vie, dès la construction.



Ce module de e-formation utilise des supports pédagogiques issus du parcours « RE2020 : développement de compétences des équipes de maîtrise d'œuvre au regard des enjeux de la réglementation environnementale 2020 » élaboré par l'ADEME et diffusé sous licence par IZUBA énergies. Ces supports ont été complétés et mis à jour par l'équipe d'IZUBA énergies.



- Connaître les bases méthodologiques de l'Analyse du Cycle de Vie
- Connaître le volet performance environnementale de la RE 2020, au niveau de la méthode de calcul ACV retenue, des exigences et des outils logiciels disponibles
- Connaître les données environnementales utilisées pour l'ACV, savoir utiliser la base de données INIES et les configurateurs de données environnementales



Ce module est destiné à tout public professionnel du bâtiment : architectes, techniciens et ingénieurs de bureaux d'étude, consultants, maîtres d'ouvrages, enseignants etc.



- Il est préférable d'avoir suivi avant ce module le module « e-formation introduction à la RE 2020 »
- Connaissances préalables en thermique du bâtiment et/ou génie climatique.



Le module de formation est suivi sur la plateforme de formation en ligne mise à disposition par Izuba énergies.

Le module est composé de différentes capsules pédagogiques : vidéos et clips motion design pédagogiques, e-learning interactifs, quizz formatifs, études de cas et ressources documentaires à télécharger.

L'équipe pédagogique propose un rendez-vous régulier (bimensuel) sous forme d'un webinaire d'une heure pour assurer le suivi des apprenants et répondre à leurs questions.



Stéphane BEDEL, Ludovic BUREAU, Raphael CAYROL, Stéphanie GAUTIER, Clotilde GLOAGUEN, Eduardo SERODIO > Ingénieurs Thermiciens. Stéphane THIERS > Energéticien et développeur



Un questionnaire d'évaluation en ligne est proposé en fin de module. Une attestation d'évaluation des compétences acquises sera envoyée nominativement au stagiaire.



Délivrance d'une attestation de formation.



Un référent handicap peut être sollicité en cas de besoin.



Module Introduction à la RE 2020

Enjeux et contexte

- Enjeux climatiques
- Contexte législatif
- Historique réglementaire

Objectifs principaux de la RE 2020

- Performance énergétique et décarbonation des consommations énergétiques
- Diminution de l'impact sur le climat des bâtiments neufs, sur le cycle de vie
- Adaptation des bâtiments au changement climatique et aux vagues de chaleur

Première approche des méthodes d'évaluation, des indicateurs et des exigences

- Performance énergétique
- Confort d'été
- Performance environnementale

La conduite de projet en RE 2020

- Première approche des bonnes pratiques et obligations réglementaire par phase du projet

Cas d'étude multicritère simple

- Simulations sur un maison individuelle de quelques variantes pour observer l'évolution des différents indicateurs

Module méthode ACV

Bases méthodologiques de l'Analyse du Cycle de Vie

- Définition, cadres normatifs
- Étapes selon l'ISO 14040 et concepts clé : unité fonctionnelle, analyse de l'inventaire, évaluation des impacts, interprétation

Évaluation de la performance environnementale en RE 2020

- Méthodologie ACV retenue en RE 2020 : périmètre, étapes, contributeurs, indicateurs, ACV dynamique simplifiée
- Indicateurs environnementaux (Ic construction, Ic bâtiment, Ic projet, StockC...) : définitions, exigences et modulations

Données environnementales

- Base INIES : données spécifiques individuelles et collectives, données par défaut, règles de sélection.
- Configurateurs de données environnementales

Point méthodologique

- Où trouver les données d'entrée, comment les organiser ?
- Quand faire l'ACV ? Qui fait l'ACV ? Combien de temps prend la réalisation de l'ACV ?

Cas d'étude performance environnementale

- Exercice de modélisation des composants d'une maison individuelle
- Simulations sur un maison individuelle de quelques variantes pour observer l'évolution de l'indicateur carbone

Module conduite d'opération en RE 2020

Enjeux de la conduite d'opération en RE 2020

- Concepteurs, architectes, bureaux d'étude, économiste : rôle de chaque acteur, interactions, compétences nécessaires

Méthodologie et bonnes pratiques à chaque phase du projet

Intégration des exigences énergie, carbone et de confort d'été à chaque étape du projet :

Programmation

- Définition du projet et définition des attendus pour l'équipe de conception

Conception

- Phase ESQ : impact des choix de conception initiaux, approche qualitative
- Analyses de sensibilités et simulations énergie, carbone et confort d'été en APS, APD
- Vérification des exigences réglementaires en phase permis de construire (Bbio et DH)
- Phase PRO : Intégration des exigences RE 2020 dans le DCE, cas des marchés publics

Réalisation

- Phase ACT : vérification de la cohérence entre les offres entreprises et objectifs visés
- Phase VISA : suivi des bordereaux d'acceptation de produits pour vérification de cohérence, validation des variantes au regard de la performance visée
- Phase DET : récupération des bons de livraison de l'ensemble des produits
- Phase AOR : Mise à jour des études réglementaires sur la base des DOE et quantités entreprise, établissement de l'attestation de conformité finale à réception

Exploitation

Bonnes pratiques pour le maintien des performances du bâtiment en exploitation

En 2020, 100% des stagiaires s'étant exprimés (soit 59 personnes) ont été satisfaits ou très satisfaits par une formation IZUBA énergies.

MAJ le 07/01/2022